

INFORMATION AUX DEMANDEURS DE VISA à destination de la Suède, du Danemark, de la Norvège et de l'Islande

1. Horaire d'ouverture et lieu de dépôt de dossier :

Mardi et jeudi de 08h00 à 09h00.

MAISON SCHENGEN KINSHASA (+243 081 970 0240)

Adresse : Avenue Pierre Mulele (ex. 24 Novembre) Commune de la Gombe, à côté de la station-service Engen, non loin de l'Académie des Beaux Arts.

2. Constitution et dépôt de dossier

- Veuillez introduire le dossier intégral en deux exemplaires : original et photocopie
- La présence physique du demandeur est obligatoire lors du dépôt de dossier
- Photos passeport en couleur récemment prise avec une vue de face et un fond blanc.

Veuillez ne pas agraffer les photos et documents, utilisez plutôt une trombone

3. Frais Visa, somme à verser à la Rawbank compte nr : 0100421602- 50

100 dollars US pour un demandeur âgé de 13 ans et plus

50 dollars US pour un demandeur âgé de 6 - 12 ans

- Le reçu de la banque doit être déposé avec le dossier.

4. Des formulaires

En plus du formulaire de demande de visa Schengen, le questionnaire ci-après doit être dûment rempli et joint au dossier selon le but de voyage :

- Le formulaire intitulé Family details Nr. 239011 doit être dûment rempli et ajouté à toute demande de visa quel que soit le but du voyage.
- Remplir le formulaire intitulé Appendix A Nr. 210021 pour un voyage officiel, d'affaires, culturel ; pour une conférence ou une formation.
- Remplir le formulaire intitulé Appendix C pour un voyage médical.

5. Des types d'invitations

- Inbjudan Nr. 236011 (Pour la Suède)
- Invitation + Garantiskjema for besøk (Pour la Norvège)
- Invitation og garantierklæring (Pour le Danemark)

6. Procédure de traitement de dossiers

- La demande de visa doit être introduite au moins 10 jours ouvrables avant le voyage. La durée d'examen ira normalement au delà de 10 jours si la demande est transférée en Norvège ou au Danemark.

7. Documents requis par dossier

- Réservation de vol, reprenant l'itinéraire complet et les correspondances ; Aller-retour
- Preuve de logement.
- Les preuves de moyens de subsistance personnelles: Relevé bancaire des 3 derniers mois / Fiche de salaire des 3 derniers mois. Le demandeur doit présenter des relevés bancaires dans le cadre de sa demande, même si les coûts liés à sa visite sont pris en charge. Il s'agit d'éviter que le voyageur se retrouve à cours de moyens pendant l'escale dans l'espace Schengen, suite à une grève, une éruption volcanique ou tout autre événement imprévu.
- Preuve de prise en charge avec fiche de salaire ou relevé bancaire des 3 derniers mois du garant. N.B : Les preuves de moyens financiers du demandeur sont particulièrement exigées.
- Attestation de service / Ordre de Mission.
- Passeport + Copie. Présentez l'ancien passeport si vous avez déjà voyagé dans l'espace Schengen. Validité du passeport : 3 mois après expiration du visa demandé.
- Assurance-maladie en voyage; excepté pour détenteur de passeport diplomatique.
- Invitation nominative portant les dates et lieu de séjour ainsi que le motif du voyage.
- Preuve de lien de parenté et/ou autre document d'Etat civil.

8. Contact utile

www.migrationsverket.se

www.swedenabroad.se/kinshasa

www.maisonschengen.eu

9. Procédure de notification

- Vous serez notifié de la réponse à votre demande de visa par SMS